

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 six mois 18
 trois mois 10
 Poste :
 Un an 35 fr.
 six mois 18
 trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 DÉCEMBRE

LA COMMISSION DU TONKIN

En dehors de toute question politique, pour quiconque aime la patrie, est-il rien de plus attristant que les débats de la commission du Tonkin ?

On laisse une vingtaine de députés radicaux se transformer en comité du salut public, donner des ordres au ministre de la guerre, et citer à leur barre amiraux, généraux, ministres plénipotentiaires.

Les officiers sont faits pour se battre et pour mourir autour du drapeau, et non pour prononcer des discours devant une commission parlementaire.

Le rôle qu'on leur fait jouer est indigne. Les membres de la commission, avocats ou médecins, s'érigent en stratèges pour juger les opérations militaires et le plan des commandants en chef.

Les généraux mis sur la sellette, invités à se dénigrer les uns les autres, l'honneur et la discipline militaire compromis, le patriotisme froissé, voilà l'œuvre de la commission.

Et le gouvernement républicain tolère de pareilles infamies !

Et le ministre de la guerre n'a pas un cri d'indignation quand on traite dans la boue ses officiers, ses compagnons d'armes !

C'est infâme. Les honteux débats de la commission nommée par la majorité républicaine de la Chambre n'ont pas tardé à produire leur effet.

Le général de Courcy télégraphie que l'agitation est grande parmi nos ennemis, au Tonkin et dans l'Annam.

Il faut prévoir la sinistre hypothèse d'une insurrection et d'un massacre général de nos troupes.

Voilà où nous a conduit la politique coloniale des Antonin Proust et des Ferry.

Que l'évacuation du Tonkin soit décidée

ou qu'elle soit considérée comme impossible, nous n'en avons pas fini avec les difficultés.

Si nous évacuons, c'est le massacre immédiat d'une partie de nos soldats, perdus dans des postes avancés, des chrétiens annamites et de nos alliés.

Si nous n'évacuons pas, il faut nous résoudre à de nouveaux sacrifices en hommes et en argent pour une colonie dont le commerce français ne peut tirer aucun profit, d'après les déclarations faites à la commission par l'amiral Duperré.

M. Jules Ferry et ses amis opportunistes peuvent être fiers de leur œuvre.

Ils ne pouvaient rêver de compromettre davantage les intérêts du pays et l'honneur du drapeau. (Réveil de l'Ouest.)

LE GALON

Galons, galons, vieux galons ! Ce cri bien connu des fils de Jacob et de Judas qui vendent des vieux habits par les rues est également le cri favori de la République.

M. Thomson a dit naïvement à la commission du Tonkin que la Cochinchine coûterait environ deux mille Français dont onze cents fonctionnaires.

On a beaucoup ri, lisons-nous dans les comptes rendus.

Nous ne trouvons, pour notre part, la chose ni aussi nouvelle ni aussi risible. La proportion des fonctionnaires est à peu de chose près identique dans toutes les colonies. Que la République vive encore quelque temps et cette proportion sera également atteinte dans la mère-patrie.

Il y a à cela deux causes :

La première, c'est que la République, qui sait combien elle a peu de racines dans notre pays de France, ne croit pouvoir se soutenir qu'en faisant émarger au budget un tas de gens qui soutiennent et nourrissent leur paresse en la soutenant. De là cette création incessante de sinécures dans tous les ministères, dans toutes les administra-

tions qui chaque année grèvent les contribuables de nouveaux impôts.

La seconde raison, c'est l'effroyable vanité, l'invraisemblable manie d'ostentation que développe ce régime soit disant démocratique et égalitaire.

On s'est beaucoup moqué des galonnés et des empanachés de cette armée des communiards qui comptait en moyenne trois officiers par soldat, comme la Cochinchine compte deux administrateurs par administré.

Mais n'avons-nous pas aussi les galonnés parlementaires, les empanachés ministériels et fédérés administratifs ?

Il n'est pas de département ministériel, si modeste qu'il soit, qui ne comprenne une douzaine de chefs ou sous-chefs de cabinets pourvus chacun d'un ou plusieurs secrétaires ou sous-secrétaires, et les administrations qui en dépendent calquent leurs chefs de file.

Pourquoi les subdivisions innombrables de groupes parlementaires, sinon pour permettre à nos honorables de se nommer présidents, vice-présidents, secrétaires, questeurs, etc., etc. ?

Le galon, toujours le galon !

Nous pourrions citer tel ou tel de ces groupes qui a tout juste le nombre de membres nécessaires pour former son bureau.

Ce n'est que ridicule, dira-t-on.

Soit ! Mais quand l'appétit vient à la rescousse de la vanité, c'est à la fois ridicule et coûteux.

Entretenir au Tonkin, comme on nous le demande, une armée pour que les onze cents fonctionnaires de Cochinchine qui ont à régir neuf cents nationaux ne soient pas par contre coup dérangés dans leurs fonctions ; — c'est dur !

Entretenir dans la mère-patrie une armée sans cesse croissante de fonctionnaires qui ne fonctionnent pas et acculer le pays à la faillite uniquement pour que la République ait toujours son stock d'électeurs ; — c'est plus dur encore.

Les galons coûtent trop cher.

EDOUARD GRIMBLOT.

MODIFICATIONS POSTHUMES

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Intransigeant* :

« Les journaux qui font la joie du cabinet annoncent avec une persistance singulière que le général Brière de l'Isle a demandé à revoir sa déposition, afin, dit le *National*, « de modifier au procès-verbal la forme de quelques-unes des observations qu'il a présentées et qui auraient été aggravées par une reproduction infidèle. »

» Nous ne comprenons pas, et nous voudrions bien comprendre. Le général Brière de l'Isle reproche-t-il aux membres de la commission d'avoir travesti ses paroles ? Après avoir accusé le colonel Herbingier d'être un ivrogne, il nous accuserait d'être des faussaires : ce qui serait complet. En quoi donc ses dépositions ont-elles été « aggravées par une reproduction infidèle », et quels sont les auteurs de cette reproduction ?

» Il y a là une ambiguïté d'où nous demandons à sortir. Si la forme que le procès-verbal a donnée à ses observations est inexacte, le général Brière de l'Isle n'a pas à la modifier, mais à la rétablir. Du moment où il la modifie, c'est qu'il reconnaît qu'il en a employé une dont l'effet a été mauvais et qu'il tâche de l'atténuer par des retouches, comme un peintre en exécution sur son tableau.

» Malheureusement, les termes dont s'est servi l'ancien commandant du corps expéditionnaire sont de ceux à propos desquels aucune équivoque n'est permise. Il n'a pas dit une fois que le colonel Herbingier était ivre le jour de l'affaire de Lang-Son : il l'a répété à cinq ou six reprises, en y insistant et en le qualifiant d'« alcoolique invétéré ». Ces expressions ont été recueillies par tous les députés qui écrivaient pour ainsi dire sous sa dictée, et il est impossible d'en effacer les traces.

» Nous ferons la même réflexion à propos

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anaïs SÉGALAS

XV

LE CONVIVE MYSTÉRIeux
 (Suite)

Léopold en profita pour l'examiner attentivement.

— Il ne me reconnaît pas... se dit-il. Ce n'est donc pas lui ? Je me suis trompé ; c'est un horrible jeu de mon imagination qui me le fait voir partout. Ce spectre, qui s'était blotti au fond de mon âme, veut donc en sortir pour me causer une plus cruelle torture : ce qui n'était qu'une pensée terrible va devenir une hallucination. Allons, de la raison... la blessure était mortelle, j'en suis certain. C'était bien un cadavre que nous avons transporté sur le bateau.

Il était dans une agitation fébrile ; sa joue était brûlante et écarlate, et, comme il essuyait son front mouillé de sueur, Félicien lui dit :

— Il fait une chaleur accablante, n'est-ce pas ? Savez-vous que, si cela continue ainsi, on n'osera plus se montrer sur les boulevards ; toute la gentry

a déjà pris ses quartiers d'été, et, d'ici à un mois, il n'y aura plus à Paris que les petites bourses, les petits boutiquiers, les petits employés, qui sont cloués à l'asphalte, les déshérités de l'air, enfin.

— Il est certain, dit le petit vicomte, en minaudant, qu'il est d'aussi mauvais genre d'être à Paris, par la grande chaleur, que par le grand froid.

— Comment ? s'écria Adalbert ; mais c'est au contraire dans les jours froids que tout le monde est réuni à Paris.

— Oh ! vous êtes arriéré, cher ! s'écria Félicien. Le dernier genre est d'aller se chauffer à Nice, quand il gèle ; autrement on a l'air de petites gens, qui n'ont pas le moyen d'aller dans les pays chauds, se payer un rayon de soleil !

— Mais, dit Adalbert, si l'on quitte Paris l'été, parce qu'il fait trop chaud, et l'hiver, parce qu'il fait trop froid, je voudrais bien savoir quand on y reste.

— Oh ! votre Nice, dit l'Américain à Félicien, avec un profond dédain, c'est bien banal et bien rapproché de Paris ! Nice me fait l'effet d'un petit calorifère où, vous autres Parisiens, vous allez vous chauffer l'hiver. Moi, si j'avais froid, j'irais me chauffer en Egypte.

— Charmant ! reprit l'auteur dramatique, qui l'étudiait toujours pour en faire le type d'un person-

nage de drame, et quand vous êtes à Paris, dans l'été.

— C'est une idée, répondit l'Américain sans sourciller, et sans que le moindre sourire réchauffât sa figure glaciale.

Il traitait le sourire comme un étranger, qui ne lui avait pas été présenté, et il ne l'accueillait jamais.

— Heureusement que vous avez de la fortune, dit l'auteur dramatique ; les voyageurs sont des oiseaux, dont les billets de banque sont les ailes ; moi, j'aurais plus vite fait le tour de ma bourse que le tour du monde. Savez-vous bien que Paris doit être très-flatté de vous avoir déjà retenu pendant plus d'un mois, car il y a bien un mois que je vous ai vu dans une loge, à une première représentation. On m'a dit alors que vous veniez d'arriver à Paris. Mais vous allez bientôt nous quitter, dit-on ; on prétend que vous partez dimanche prochain.

— Dimanche ! répondit l'Américain. Je ne voyage jamais le dimanche.

Léopold tressaillit ; il lui semblait entendre la réponse de M. Harwing qui, trois ans auparavant, à New-York, à l'hôtel de Fifth-Avenue, lui avait répondu, du même ton scandalisé :

— On ne voyage pas le dimanche.

— Alors, dit l'auteur, sans comprendre l'intention de l'Américain, puisque vous restez, vous me

permettez de vous offrir une loge pour une matinée qui aura lieu précisément dimanche, au Vaudeville. On y jouera un petit acte de moi, une reprise. Acceptez-vous ?

— Je ne me permets jamais de divertissements le dimanche, répondit l'Américain, je ne jouerais même pas aux échecs ou au billard le dimanche.

Pour le coup, Léopold eut un frisson terrible. Non-seulement il voyait à côté de lui le même visage que celui de l'adversaire qu'il croyait avoir tué, mais il entendait encore les mêmes réponses qui avaient amené la provocation.

— Oh ! je veux connaître le nom de cet homme ! pensa-t-il, je veux savoir à quoi m'en tenir !

— Délicieux ! s'écria l'auteur dramatique, pendant que les autres riaient d'un petit rire narquois, et que l'Américain les regardait d'un air sévère, je me souviendrai de cela, et quand on représentera une de mes pièces le dimanche, je ne vous donnerai jamais de billet, parce que probablement il vous serait défendu de m'applaudir. Quel bon personnage il va me fournir, se dit-il en se frottant les mains.

Il y eut un moment de silence, et Léopold en profita pour engager la conversation avec l'Américain.

— D'après ce que je viens d'entendre, monsieur, lui dit-il, je vois que vous avez la passion des voyages, comme presque tous les Américains, car,

du mot : « balle intelligente » prononcé au sujet du même colonel auquel Ferry et ses amis seraient si heureux de repasser la responsabilité de la retraite de Lang-Son. C'est cette épithète et non une autre qui a été appliquée par le général à la balle qu'il invoquait. En poursuivant sa déposition, il a, en effet, parlé à nouveau d'une balle « bien venue » ; mais au début de sa déclaration, c'est à « l'intelligence » de ce projectile qu'il avait fait cette allusion qui nous a tous profondément surpris.

» Il est des phrases qu'on ne reprend plus une fois qu'on les a lancées.....

» D'ailleurs, ce que le cabinet paraît ignorer, c'est que la commission est souveraine dans cette matière et qu'aucune modification ne peut être inscrite au procès-verbal si elle n'a été préalablement acceptée par elle.

» Il a été beaucoup question de responsabilités dans ces derniers temps. C'est bien le moins que chacun ait celle de son langage. Il est inadmissible qu'un commandant en chef lance contre un de ses subordonnés une accusation aussi cruelle sans y avoir mûrement réfléchi. Nous ne savons si c'est sur ces points que porteront les rectifications du témoin ; mais il nous semble que c'était avant de les avoir lâchées, non après, qu'il eût été humain de modifier des paroles aussi inusitées. — *Henri Rochefort.* »

Chronique générale.

INVALIDATION DES ÉLECTIONS DE LA CORSE.

Hier, à la Chambre, il y avait grande animation dans les couloirs. Explosion d'indignation contre les procédés de la majorité républicaine qui a brisé, avec un brutal arbitraire, les élections de la Corse. Des républicains bien connus vont jusqu'à soutenir hautement la nécessité d'enlever à la Chambre la vérification des pouvoirs et de la confier à une commission judiciaire composée de membres indépendants.

Il est scandaleux, en effet, de voir la majorité, après avoir voté, sans sourciller, les élections de MM. Duportal et Papon qui n'avaient pas même obtenu le nombre de voix suffisant, annuler le verdict émettant des élections de Tarn-et-Garonne et de la Corse.

La Chambre a invalidé l'élection de la Corse par 255 voix contre 231, comme elle avait invalidé l'élection de Tarn-et-Garonne, contre toute justice et même contre toute vraisemblance. Aussi s'explique-t-on que la proclamation du vote d'invalidation ait soulevé à droite de vives protestations et de véhémentes mais pas excessives apostrophes. M. Floquet nous a paru même manquer de tenue et d'impartialité en s'écriant avec colère contre des exclamations trop justifiées pour être blâmables.

On chercherait en vain, dans les discours de MM. Ménilon et Laisant, qui se sont faits les avocats des candidats républicains évincés, un seul grief digne d'être pris au sérieux. La cause était, du reste, si mau-

vaise en elle-même, que les deux orateurs, et M. Laisant tout particulièrement, n'ont guère eu recours qu'à des arguments d'ordre moral. On peut dire de leurs réquisitoires qu'ils n'ont été autre chose qu'un appel incessant aux passions politiques de la gauche, comme l'a fort bien exprimé M. le comte de Maillé dans une interruption ven-geresse de la vérité et de l'honnêteté.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE LA VENDÉE.

Le succès électoral que les conservateurs viennent de remporter en Vendée répond à nos espérances.

La lutte a été moins vive qu'aux élections d'octobre ; mais, en dépit des abstentions, le candidat monarchiste, M. Edouard de la Basselière, a remporté un brillant succès. Il a battu la coalition républicaine soutenue par l'administration gouvernementale, avec onze mille voix de majorité.

Voici du reste les résultats :

Inscrits.....	119,580
Votants.....	78,888
MM. de la Basselière fils....	44,660 Elu.
L. Bienvenu.....	33,264

La préfecture devait avoir reçu des instructions lui enjoignant de sortir de la neutralité qu'elle avait gardée au mois d'octobre. Elle appuyait de toutes ses forces M. Bienvenu, député républicain de Fontenay, non réélu aux élections générales. Les maires conservateurs de plusieurs grandes communes ont été brutalement suspendus à la veille du scrutin, sous les prétextes les plus mesquins.

LA COMMISSION DU TONKIN.

La commission du Tonkin discute les conclusions de ses sous-commissions. On pense qu'elle pourra nommer jeudi son rapporteur. Mais comme le rapport sera forcément assez volumineux, il est probable que le débat parlementaire ne pourra être engagé avant le 15 du mois courant au plus tôt.

Par ce fait, la réunion du Congrès se trouverait forcément renvoyée aux derniers jours du mois.

La sous-commission militaire estime que la commission n'a pas à apprécier la conduite du colonel Herbingier. En conséquence, elle se refuse à porter aucun jugement personnel sur l'affaire de Lang-Son et se contente de donner communication des pièces pouvant éclairer la bonne foi de la commission.

Parmi ces pièces figure notamment le rapport du général de Négrier sur l'évacuation de Lang-Son.

Il résulte des chiffres fournis par le rapport de M. Ballue sur les dépenses qu'entraînera l'occupation du Tonkin, qu'après la pacification, les dépenses s'élèveront annuellement à quinze millions.

Si on admet la nécessité de maintenir au Tonkin un effectif, en 1887, de 10,000 Européens, le chiffre des dépenses atteindrait dix-huit millions. Le rapporteur n'a pas fait

entrer en ligne de compte, dans son calcul, les dépenses de la marine.

LE VOTE DE CONFIANCE

Il se confirme que M. Brisson tient absolument à poser la question de confiance devant la Chambre, avant la réunion du congrès.

Une très-vive discussion aurait eu lieu à ce sujet dans le conseil de samedi, à l'Élysée. M. Grévy, qui ne se préoccupe que de sa réélection, s'est abstenu de donner son avis sur cette question toute ministérielle.

MM. de Freycinet et Allain-Targé auraient émis l'opinion qu'il serait peut-être plus prudent de ne pas trop presser la Chambre ; en un mot, ils sont pour la politique d'attermoiement.

L'EXPOSITION DANS L'EAU

M. Brisson se prononce personnellement contre l'Exposition de 1889.

Il aurait dit au ministre du commerce d'assumer, si cela lui plaît, la responsabilité d'un projet qu'il présenterait aux Chambres.

ENVOIS DE TROUPES AU TONKIN.

Le nombre d'hommes partis de Brest, de Toulon et d'Algérie pour le Tonkin, depuis le second tour de scrutin du 18 octobre, s'élève à 7,015.

Dans quelques jours partira encore le *Canton*, qui embarquera, tant à Toulon qu'à Alger et Philippeville, environ 4,000 hommes, ce qui portera à 8,000 le nombre des soldats envoyés au Tonkin depuis deux mois, c'est-à-dire depuis les élections.

Malgré les démentis du gouvernement affichés sur les murs, huit mille hommes ont encore été sacrifiés à la politique fatale et à la folie sinistre du Tonkin !!

LA LAÏCISATION.

On devait s'y attendre.

Ni la protestation des malades, ni la pétition des médecins n'ont pu avoir raison de la préférence des conseillers municipaux de Paris. La laïcisation de l'hôpital Cochin a été décidée pour la date du 24 décembre et l'administration a été invitée à poursuivre la laïcisation des hôpitaux des Enfants-Assistés et Necker.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE VINCENNES.

Bimanche a eu lieu à Vincennes le scrutin de ballottage pour l'élection de deux conseillers municipaux rendue nécessaire par la retraite du maire et celle d'un autre conseiller.

M. Camille Pinta, président du comité conservateur du canton de Vincennes, est arrivé en tête avec une écrasante majorité due à la réunion sur son nom de voix appartenant à toutes les opinions politiques.

Inscrits : 4,34. — Volants : 1,624.
MM. Pinta (candidat conservateur). 844 élu
Fleuriot (républicain radical). 564 élu
Bétancourt..... 472
Bordier (radical socialiste).... 383
Deleuze..... 365

Encore un succès à notre actif.
M. Duclos, vice-président du comité conservateur, dont la candidature non politique n'avait été affichée que le jour même du vote, a obtenu 360 suffrages.

TROUBLES A MARSEILLE.

La radicalement de Marseille veut la démolition d'une église sous le vocable de Saint-Martin.

Dimanche, les démocrates marseillais, encouragés par l'attitude équivoque de la police, se sont livrés aux scènes de désordre qu'ils avaient annoncées autour de l'église Saint-Martin.

Vers onze heures, la citoyenne Paule Minck, accompagnée de deux femmes, a fait plusieurs fois le tour de l'église en criant : « Il faut démolir cette bastille ! »

Les prêtres et les fidèles sortant de la grand'messe ont été grossièrement insultés. M. le chanoine Renaud a failli être écharpé.

Il a fallu l'intervention de quelques personnes indignées pour arracher ce digne prêtre aux mains de ses agresseurs, dont quatre ont pu être arrêtés.

Comme bien on pense, la police les a presque immédiatement relâchés.

Un jeune homme, qui escortait les ecclésiastiques, ayant été violemment bousculé et hué, a brandi une canne à épée pour se dégager ; mais, en se débattant, il a été blessé à l'œil gauche par le stylet contenu dans sa canne.

Il s'est réfugié dans une maison voisine, dont la porte a été fermée.

Les agresseurs n'ont pas été inquiétés ; mais procès-verbal pour port d'arme prohibée a été dressé contre la victime.

En présence de ces scènes infâmes, l'autorité ecclésiastique a supprimé les offices du soir.

Les portes ont été fermées et les manifestants se sont alors dispersés.

REVUE FINANCIÈRE.

La liquidation de fin novembre s'est effectuée à l'avantage des haussiers et les capitaux disponibles ont été consacrés à d'importants achats de rentes françaises, d'obligations du Crédit Foncier, de la Ville de Paris et de grandes Compagnies de chemins de fer, à défaut de placements nouveaux.

Le ministre des finances est donc bien inspiré en choisissant ce moment pour demander 19 millions, sous forme d'obligations, à court terme du Trésor. Le 3 0/0 est à 86.55, l'amortissable à 82.40, le 4 1/2 0/0 nouveau à 108.50.

Il est possible que la Banque de France élève le taux de l'Escompte pour la fin de l'année. C'est pourquoi l'action monte à 4,890 fr.

Le Crédit Foncier cherche au contraire tous les moyens de réduire le taux de ses prêts, afin d'augmenter sa clientèle. Il monte à 1,340 fr. Il devrait être à 1,500 fr. et il y viendra bien un jour.

Les obligations communales 1880 libérées de

si j'en juge par votre accent, vous devez être de l'Amérique anglaise.

— Oh ! oui... Encore un peu de faisan, dit-il au garçon qui circulait.

— Êtes-vous de Boston ou de Philadelphie ?

— Oh ! non... Il est très-bon, cet oiseau.

Léopold rassembla tout son courage et lui dit d'une voix tremblante :

— Seriez-vous de New-York ?

— Oh ! oui, répondit l'Américain, et j'en suis fier. Je resterai à peine un mois encore à Paris ; je ferai ensuite un petit voyage en Écosse, peut-être en Irlande, et avant quatre mois, je serai de retour dans mon pays, pour ne plus le quitter.

— C'est lui ! pensa Léopold. Je crois, lui dit-il avec un tremblement dans la voix et des battements terribles au cœur, je crois vous avoir rencontré, à Paris, chez un de mes amis. N'êtes-vous pas monsieur... Godfrey ?

— Oh ! non.

— Pardon, je me trompe, je voulais dire monsieur... monsieur... Oh ! c'est insupportable quand on cherche un nom ! j'ai le vôtre sur les lèvres, et il m'échappe.

— M. Harwing, répondit l'Américain.

Léopold étouffa un cri, et la tête perdue, bouleversée, il murmura d'une voix altérée :

— Ainsi vous êtes M. Burchell... Je voulais dire M. Harwing.

— Ah ! vous avez entendu parler de la maison Burchell, dit l'Américain en se redressant, une excessivement connue et florissante maison. Elle a été fondée par mon oncle Burchell ; mon père et moi nous en avons hérité. C'est mon père qui s'en occupe, ce qui me permet de voyager, d'abord pour ma satisfaction, oh ! ma très-grande satisfaction, et ensuite pour profiter de mes pérégrinations, afin d'avoir des correspondants et de la clientèle dans toutes les parties du monde.

Léopold était foudroyé. C'était bien l'homme qu'il croyait avoir tué qui était là, à côté de lui... Le premier mari de sa femme était vivant !

XVI

PROJETS DE FUITE

Qui pourra jamais sonder les abîmes du cœur ? Léopold avait épousé une femme qu'il idolâtrait, pour laquelle il avait une de ces passions que les hommes ont rarement pour leur femme légitime.

Ils adorent souvent la fleur défendue, dédaignent la rose de leur jardin, et se passionnent pour la moindre jonquille qui fleurit dans le jardin de leur voisin. Mais celle que Léopold aimait de toute son âme, c'était bien sa femme, à lui, celle qui lui avait été donnée par la mairie et par l'église, et que lui, de par la loi, n'avait le droit de lui disputer. Mais, tout à coup, le premier mari de cette femme, l'homme dont il croyait avoir vu le cadavre, dont

il avait lu l'extrait mortuaire, ce trépassé qu'il croyait depuis longtemps sous la terre, lui apparaissait par miracle, il pouvait venir réclamer ses droits, le repousser loin de cette femme bien-aimée, ou la faire poursuivre comme bigame.

Certes, c'était pour lui une immense douleur ; c'était la vie brisée, morne, solitaire, la lumière éteinte et le paradis perdu.

Eh bien ! au milieu de ses anxiétés, il y avait un immense rayon de joie, un soupir d'allègement. Il n'était pas meurtrier, il ne sentait plus le poids d'un cadavre qui pesait sur son cœur : celui qu'il croyait avoir tué existait... pour détruire son bonheur, pour le désespérer, mais pour lui rendre le repos de la conscience : le désespoir vaut mieux que le remords.

Quel parti allait-il prendre cependant ? allait-il, comme une victime résignée, dire à Valentine que son premier mari était vivant, et que pour obéir à son devoir, il était prêt à se séparer d'elle, à se résigner au sacrifice et à laisser rompre une union qui deviendrait coupable ? Il avait trop de passion et d'énergie pour que cette pensée lui vint un instant. Son mariage avait été loyal, il avait la preuve par un acte authentique que le premier mari était mort, et quand un hasard inouï le faisait reparaitre, il ne prétendait pas lui céder son trésor, qui était bien à lui aussi, non-seulement de par la loi, mais de par l'amour. Il n'avait plus la mort

d'un homme à se reprocher, le remords n'était plus là pour l'énerver, il retrouvait sa force, sa nature ardente et flegmeuse, il prétendait lutter, non devant les tribunaux, qui reconnaîtraient toujours le droit du premier mari, mais par la ruse, par l'adresse, par l'enlèvement, par tous les moyens possibles pour garder sa femme.

(A suivre.)

MAGASIN PITTORESQUE

Rédacteur en chef, M. EDOUARD CHARTON.

La plus ancienne publication illustrée, le *Magasin pittoresque*, qui compte cinquante-trois ans d'existence, a entrepris depuis le commencement de 1883 une nouvelle série. Elle paraît deux fois par mois, et la réunion des numéros parus forme à la fin de chaque année un beau volume de plus de 400 pages, contenant de deux cents à deux cent cinquante gravures.

Abonnements de 1886 : 10 fr. pour Paris, et 12 fr. pour les départements.

On peut avoir un numéro spécimen en envoyant 60 centimes en timbres-poste.

La collection des cinquante premières années constitue une véritable encyclopédie, une des plus intéressantes de notre siècle ; on peut se la procurer dans des conditions très-avantageuses.

S'adresser, à Paris, 29, quai des Grands-Augustins.

138 fr. et les foncières 1885 libérées de 90 fr. sont à la portée des petites bourses. Il est plus avantageux et plus commode d'employer ainsi ses économies que de les verser à la caisse d'épargne. Un lot de 100,000 fr., c'est une fortune; or, il y en a un chaque mois.

La Société Générale est demandée à 448,75. La Société de Dépôts et Comptes courants est à 600 fr. L'action étant libérée de 123 fr., il n'y a que 225 fr. à déboursier pour avoir un revenu bien assuré de 16 fr. net d'impôts.

La direction à imprimer aux épargnes de la France préoccupe à bon droit les économistes et les politiciens. Les dépôts s'accumulent de plus en plus dans les caisses d'épargne, ils ont dépassé deux milliards. A certains points de vue, c'est un magnifique résultat, mais il ne faudrait pas exagérer ce mouvement.

L'épargne ne doit pas seulement se transformer en rentes sur l'Etat. Elle doit venir en aide au commerce et à l'industrie en patronnant les bonnes valeurs industrielles ou de crédit. Elle doit aussi servir à l'expansion des assurances sur la vie. Le capitaliste qui ne songe qu'à épargner sans s'assurer est dans la position d'un joueur. Pour que sa spéculation réussisse, il faut qu'il vive longtemps et qu'il ne soit pas atteint par les infirmités de la vieillesse. L'assurance sur la vie, seule, garantit le sort des épargnes. Elle constitue un patrimoine pour la famille, à quelque moment que son chef disparait. Elle fournit des rentes à la vieillesse, quelque soit sa durée. C'est là l'utilité des institutions d'assurances sur la vie. Autorisées préalablement par le Gouvernement, astreintes à des statuts et à des tarifs déterminés, nos compagnies vendent la sécurité des vieux jours, garantissent l'avenir des familles. Grâce à leurs combinaisons, l'incertitude disparaît, les soucis du lendemain s'évanouissent.

Les compagnies d'assurances sur la vie sont donc le complément des caisses d'épargne. Ce sont des institutions qui se tiennent par la main. L'homme prévoyant doit porter ses dépôts ici, ses primes là, et de cette façon il donne satisfaction à tous les besoins, ceux du présent et de l'avenir. Mais de même que les dépôts se font dans les caisses nationales d'épargne, les primes doivent aller aux compagnies françaises d'assurances sur la vie. En un mot, elles développent et soutiennent le crédit de notre pays. S'assurer aux compagnies françaises, c'est donc remplir doublement son devoir : celui de chef de famille et celui de patriote.

La Banque d'Escompte est à 448,75

La Rente italienne à 97 francs.

Les Méridionaux italiens à 708,75.

La spéculation a complètement abandonné le Panama. Si M. de Lesseps venait à mourir subitement, il y aurait une baisse de 100 francs, car le Panama ne se soutient que par le prestige de son fondateur. Il est bien dangereux de laisser son argent sur une seule tête.

Les chemins de fer sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

MORT AU TONKIN.

Nous apprenons la mort d'un de nos jeunes concitoyens, M. Constant Chalot, soldat au 2^e d'artillerie, décédé à Hai-Phong le 15 août dernier, dans sa 24^e année.

Ce jeune homme avait quitté la France, plein de force et de santé, le 10 avril. La traversée a duré deux mois; il a débarqué au Tonkin vers le 15 juin. Le 4^e août, il avait écrit à sa famille qu'il était en bonne santé, et il succombait quinze jours après, victime du climat du Tonkin et de la politique néfaste du gouvernement.

L'avis du décès a été transmis hier seulement, par le Maire de Saumur, à la famille si cruellement éprouvée.

Cet extrait ne donne aucun renseignement sur les derniers moments de ce jeune homme, que tous ses compatriotes ont connu si vigoureux et si robuste.

UNE RELIQUÉ DE 1870-71.

En 1870-71, le 29^e régiment de mobiles qui fit entièrement la campagne de la Loire, depuis Coulmiers jusqu'à Orléans, puis la campagne de l'Est, depuis Montbéliard jusqu'à Besançon, et eut l'honneur, après une perte du tiers de son effectif, tué par le feu de l'ennemi ou emporté par les maladies, les fatigues et les privations forcées, de rendre ses armes dans les magasins de l'Etat français après la paix signée et le licenciement ordonné, le 29^e mobiles, disons-nous, n'eut jamais de drapeau.

Mais un fanion en soie, garni de franges d'or, fut offert au 2^e bataillon du régiment par les gardes nationaux sédentaires de Saumur.

Ce fanion, conservé par un des lieutenants de l'ancien 29^e mobiles, vient d'être remis au capitaine Doussain, du 2^e bataillon, qui s'est empressé d'en faire don au Musée de Saumur, où une place d'honneur lui a été choisie.

Ne serait-il pas utile que partout il en soit de même?

Les objets de ce genre ne sont-ils pas des reliques utiles à montrer aux jeunes?

Où pourraient-ils être mieux placés à cet effet que dans un musée communal et public?

Il faut que l'on se souvienne, il faut avoir toujours présents à la mémoire les souvenirs de nos désastres amenés par les partisans de la guerre à outrance.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous avons eu hier soir une fort belle représentation de *Si j'étais Roi*: rarement l'œuvre charmante d'Adolphe Adam avait été rendue sur notre scène avec une telle perfection. Le public a prodigué ses plus chauds applaudissements aux excellents interprètes. M^{lle} Dorian est une séduisante Néméa et M. Dechesne est parfait dans le rôle du roi. MM. Goffoël, Neveu, Noël-Cadeau, Fleury et la gentille M^{lle} Dulac ont eu chacun leur part du succès de la soirée.

POITIERS.

Le centenaire des pompiers. — Dimanche a eu lieu, à l'occasion de la Sainte-Barbe, la fête du centenaire de la compagnie.

La revue d'honneur a été passée à une heure par M. le secrétaire général de la préfecture, représentant M. le préfet empêché, M. le maire de Poitiers, un adjoint et deux conseillers municipaux.

En remettant au drapeau la médaille de vermeil offerte par les sapeurs à l'occasion de cette solennité du centenaire de la compagnie, M. Thézard a prononcé une chaleureuse et courte allocution; puis une médaille commémorative en bronze a été remise à chaque homme de la compagnie.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. — Trois fois la semaine, arrivages de *Beurre de table* mi-sel de Normandie, qui sera vendu, pour le faire connaître et apprécier seulement, 4 fr. 70 le 1/2 kil.

Morue blanche d'Islande, pêche nouvelle, à 60 c. le 1/2 kil.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 7 Décembre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	11 » à 11 50	
Saumur, 14 20 15 50	8 75 » »	
Baugé, 15 50 16 » »	10 » » »	
Segré, 15 50 » » »	9 » » »	
Beaupreau, 15 25 15 50	8 50 » »	
Montfaucon, 15 25 15 50	8 50 » »	
Montreault, 15 » » 15 50	9 » » »	
Chemillé, 15 » » 15 50	8 50 9 »	
Champcoceaux, 15 » » 16 » »	8 75 9 »	
St-Flor.-le-Vieil, » » » » » »	» » » » »	
Cholet, 15 » » 16 » »	9 25 » »	
Vihiers, 14 50 15 » »	8 » » 8 50	
Brissac, 15 25 » » »	8 » » 9 »	
Chalennes, 15 50 » » »	8 75 » »	
Doué, 15 » » 15 50	8 » » 8 50	

A Nantes, blés américains, de 23 » à » » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 20 25 à 20 75 les 100 kilos.

Faits divers.

L'ANNÉE TERRIBLE.

D'après les calculs du capitaine Delauney, l'année 1886 sera fertile en perturbations météorologiques, et, par conséquent, en événements politiques. Les uns ont, en effet, sur les autres une influence directe.

« L'étude des rapports de ces deux ordres de phénomènes, ou *météopsychologie*, est appelée, dit-il, à rendre les plus grands services; c'est elle, en effet, qui pourrait nous permettre de prévoir, avec précision, les dates d'événements qui, pareils à l'épée de Damoclès, semblent suspendus sur nos têtes. Faisons l'application de cette science à l'heure présente....

» L'année 1886 doit être marquée par de grands tremblements de terre. Ceux d'Ischia et de Java, en 1883, avaient été prédits par le capitaine, dès 1879, dans le mémoire qu'il adressait à cette époque à l'Académie des Sciences. Un très-prochain avenir permettra donc de voir si ces théories se vérifient.

» Les tempêtes sismiques de 1886 seront dues aux mêmes causes qu'ont engendrées les maximums de 1858, 1859, 1860, 1873,

1707, 1689, 1659, 1631, 1575, toutes années séparées entre elles par un ou plusieurs intervalles de 28 années.

» Il est possible qu'une comète aussi belle que celle de 1858 nous soit envoyée par Saturne à la suite de son passage à travers l'essaim cosmique.

» La formation de cette comète devra être marquée par des déformations excessives de l'anneau saturnien. Nous estimons que les révolutions souterraines de notre globe, en 1886, dureront environ neuf mois, et que les jours les plus à redouter seront les trois premiers du mois de mai.

A rapprocher les calculs du capitaine Delauney, à une vieille inscription latine trouvée dans une église d'Allemagne où il est dit: « Lorsque Pâques arrivera le jour Saint-Marc, la Fête-Dieu, le jour Saint-Jean, la terre sera dans une grande désolation ». Or, en 1886, Pâques arrivera le 25 mars et la Fête-Dieu le 24 juin.

D'autre part, M. l'ingénieur Duponchet a été amené à dire que les taches solaires passeraient par un grand maximum en 1886; enfin le capitaine Bruck, de l'armée belge, donne l'année 1886 comme appartenant à une période seizenne pour laquelle le magnétisme terrestre subit une forte recrudescence (1854-1870-1886).

Tous ceux qui font des prévisions s'accordent donc à dire que l'année 1886 sera exceptionnelle au point de vue météorologique. Il n'est pas besoin, non plus, d'être un profond politique pour voir que l'horizon de l'Europe s'assombrit de plus en plus. Les événements de l'Asie centrale, de Turquie, des colonies, de Roumélie sont des pronostics assez graves pour qu'on les prenne en considération.

Attendons-nous donc à voir la terre trembler et les hommes s'agiter à la surface.

Qui vivra verra.

LES GENS LES PLUS AGÉS CHEZ NOUS ne se rappellent pas d'avoir entendu parler d'autant de guérisons comme il s'en fait actuellement avec les Pilules suisses; en voici une nouvelle: SEMBLANÇAY, Indre-et-Loire, le 22 mai 1885. Depuis très-longtemps je souffrais de la constipation; vos Pilules suisses m'ont produit le meilleur effet, car peu après en avoir fait usage, je me trouvais beaucoup mieux et maintenant je suis très-disposé. Je vous autorise à publier cette lettre si vous le jugez à propos. Habert aîné; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Le Gouvernement militaire de Saumur.

M. G. d'Espinay, ancien conseiller à la Cour d'appel d'Angers, poursuit toujours ses études historiques et archéologiques, et le Saumurois, son pays natal, est surtout l'objet de ses préférences.

Notre consciencieux compatriote vient de présenter à la Société nationale d'agriculture d'Angers un travail précis sur le gouvernement militaire de Saumur. L'opuscule est accompagné d'une carte dressée d'après des documents authentiques qui ont permis de la dessiner d'une façon exacte, et de rectifier les idées fausses que font naître la plupart des cartes publiées jusqu'à ce jour.

Nous croyons que cette nouvelle brochure sera recherchée par les érudits et les amateurs de l'histoire de leur pays.

La 45^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue l'étude de la Bavière. Outre un plan de Munich, quatre gravures ornent le texte: Ce sont des vues de Passau et du Danube, du château de Drachenfels, de l'ancienne Pinacothèque à Munich, et de Vilsbibourg.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 245 (6 décembre). La fin des pouvoirs du Président. Les malades imaginaires. Le titre de Gomot. Quelle leçon. Monologue du député non réélu. Mort du roi d'Espagne. Mort du maréchal Serrano. Mort du vice-président des États-Unis. Encore l'hôpital Cochin.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 30 novembre:

TEXTE. — Le Dernier des Rondibilis, par M. J. Girardin. — Les Derniers moments de Descartes. — L'Orphéon du Conservatoire de musique, par M. Charles Lévêque. — La Crypte de Saint-Denis. M^{lle} L. Swainton-Belloc, par M. René Millet. — Le Téléphone chez soi, par M. Alfred de Vaulabelle.

GRAVURES. — Le Rat dans le fromage de Hollande, peinture de M. Couturier. — L'Orphéon. — Pèlerin infernal, composition et dessin de M. Ganier. — La Crypte de l'église Saint-Denis. — M^{lle} Swainton-Belloc, d'après un médaillon de David d'Angers.

LES ALMANACHS POUR 1886.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc en un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Église se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles nous signalons avec confiance aux hommes de bien les *Almanachs du Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des librepenseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg.

L'Atelier, le Laboureur, le Soldat, le Marin: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — *Le Coin du feu*: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c. par la poste.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 8 décembre

LES VIEUX GARÇONS, comédie en 5 actes, en prose, par Victorien Sardou.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 6 décembre 1885.

Versements de 127 déposants (17 nouveaux), 35,339 fr. Remboursements, 21,082 fr. 46 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Alionnes, de Saint-Lambert-des-Levéés et de Gennes.

Marché de Saumur du 5 décembre

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix.	50	120
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15 50	Graine trèfle	50	—
Froment (l'h.)	77	— lin. . .	50	—
Halle, moy ⁿ 77	15 22	— luzerne	50	—
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780	7500
Orge	65	— Luzerne	—	—
Avoine h. bar.	50	Paille	—	4045
Fèves.	75	— Amandes . .	50	—
Pois blancs . .	80	— Cire jaune .	50	190
— rouges . . .	80	— Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	42	—
Chevis	50	— 2 ^e	40	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	37	—

BOURSE DE PARIS

DU 7 DÉCEMBRE 1885.

Rente 3 0/0	80 80
Rente 3 0/0 amortissable	82 50
Rente 4 1/2	105 40
Rente 4 1/2 (nouvelle)	108 70
Obligations du Trésor	512 »

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RIZOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres *personnelles* et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE ROUSTEAUX, ALFRED.

Par jugement en date du 7 décembre 1885, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu MM. Louis Bonneau, ancien greffier, et Ludovic Proust, expert-comptable, tous deux demeurant à Saumur, dans leurs fonctions de syndics à l'union des créanciers de la faillite du sieur Rousteaux, Alfred, ci-devant négociant en vins à Saint-Cyr-en-Bourg.

Pour extrait :
(914) Le Greffier, GAUTIER.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12,
Et de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE
PAR LICITATION
Et aux enchères publiques
D'une Maison

Située au Gaillardin, commune de Dampierre,
Dépendant de la succession bénéficiaire de M^{me} Marie OGER, veuve de M. Alphonse-Etienne PICARD.

L'ADJUDICATION aura lieu par le ministère de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau, commis à cet effet, en la salle de la mairie de Dampierre, le **Dimanche 27 Décembre 1885**, à deux heures après midi.

On fait savoir qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré,

Et à la requête de :
1^o M^{me} Euphrasie Béguin, veuve de M. Louis Oger, rentière, demeurant à Saumur ;

2^o M. Louis Oger, médecin-major au 5^e bataillon d'artillerie de forteresse, en garnison à Verdun (Meuse); Agissant en qualité d'héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de :

M^{me} Marie Oger, veuve de M. Alphonse-Etienne Picard, ancienne marchande de parapluies, décédée à Dampierre, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Poursuivants, ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12 ;

Il sera, le dimanche vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à deux heures après-midi, procédé par le ministère de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau, en la salle de la mairie de Dampierre, à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession bénéficiaire de ladite dame veuve Picard.

DÉSIGNATION

LOT UNIQUE.

Une maison, située au Gaillardin, commune de Dampierre, comprenant :

A l'ouest, un corps de bâtiments, composé d'un hangar et d'une chambre basse à cheminée avec grenier au-dessus, couvert en ardoises ;

Au nord, un autre corps de bâtiments composé de : une chambre

basse à cheminée, petite chambre froide à côté, grenier sur le tout, couvert en ardoises, petit collier sous la chambre froide ;

A l'est, un troisième corps de bâtiments composé de : une boulangerie avec four et grenier au-dessus, écurie et pressoir avec grenier au-dessus ;

Cour entre les bâtiments, toit à poules, jardin derrière en terrasse, sur la grande route, puits à l'entrée du jardin ;

Le tout en un seul tenant, joignant au levant M. Carrichou, au midi et au couchant un chemin, au nord la route et au couchant un chemin, au nord la route de Saumur à Limoges.

Mise à prix. 1.000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente ;

2^o A M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau ;

Et, pour visiter la maison, à M. BERNIER, garde-champêtre de la commune de Dampierre.

BEAUREPAIRE.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le **JEUDI 10 Décembre 1885**, à 1 heure du soir,

Dans une maison, à Saumur, rue Gambetta, où est décédé M. LAFEUILLE, avocat,

Il sera vendu :

Pendule, flambeaux et lampes en marbre et bronze, une très-belle pendule avec sujet en bronze et flambeaux, de la maison Barbedienne, de Paris, une grande glace avec encadrement et ornements dorés, une autre pendule avec son globe et deux flambeaux ;

Ameublement de salon, comprenant un canapé, quatre fauteuils et quatre chaises en bois noir, recouverts en velours d'Utrecht grenat, fauteuil Voltaire, deux autres fauteuils crapaud, table à jeu, guéridon, étagère, petit bureau et table à ouvrage, le tout en acajou, deux chaises garnies en tapisserie ;

Rideaux de lit et de croisées en cretonne, laine verte et mousseline brodée ;

Bureau avec tiroirs et casiers, deux bibliothèques en bois noir, fauteuil et chaises de bureau ;

Collection complète du *Journal du Palais*, dont 90 volumes sont reliés, quatre volumes *Coutumier de France*, deux volumes *Coutumes d'Anjou*, et une grande quantité d'ouvrages de droit, par Troplong, Chauveau, Hélie, Foucart, Bioche, Toulier et autres auteurs ;

Chenets, pelles, pincettes, statuette, vases en faïence et en fonte, banc de jardin et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Le commissaire-priseur,
(908) PROUX.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

M. TORSEAU, acquéreur de la pêche de l'étang de Cunault, a l'honneur de prévenir le public qu'il vendra sur place, le dimanche 3 janvier prochain, les produits de cette pêche.
Ce même jour, Assemblée sur les bords de l'étang. (916)

A CÉDER

Présentement ou pour Noël prochain,

BONNE ÉPICERIE

A laquelle on pourrait joindre un débit.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

MAGASIN de MERCERIE

Et Rouennerie

Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

Offres et Demandes

CIDRE MOUSSEUX première qual., 20 fr., 230 litres.—MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardiner, la femme comme cuisinière ou femme de chambre.

Ecrire à M. GRAVELEAU, à Montliers, canton de Vihiers. (909)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés ; connaît la vente du bois et la culture des terrains.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubébi, l'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ne nuisant qu'à guérir réellement en quatre à six jours.

RAPPORT : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIRMAND, pharmacien spécialiste (1, rue St-Hilaire, à MELUN S.-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

(Illustration d'un homme souffrant)

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20, SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

VOUS QUI TOUSSEZ! Rappelez-vous que les **BONBONS GRAMONT** au goudron sont le seul remède radical de la **Toux**, absorption facile (les enfants les sucent par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc. Sa réponse sera invariable : « **Vous tousser ; sucez des Bonbons Gramont.** »

Prix : la Boîte 1.75 ; 1/2 Boîte 1.25. Se méfier des imitations. Exiger rigoureusement la Signature du D^r GRAMONT

Dépôt à Saumur : pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Ligne d'Orléans				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	
8	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	8 10	9 25	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10			
9	13	matin	omnibus-mixte.	6 15	7 32	8 50	1 24	4 03	7 55	8 20	9 35	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46				
1	25	soir		6 23	7 39	8 57	1 32	4 13	8 03	8 28	9 43	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54				
3	32	express.		6 39	7 52	9 10	1 40	4 20	8 10	8 35	9 50	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06				
7	15	omnibus.																		
10	36	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.																				
8	21	direct-mixte.																		
9	37	omnibus.																		
12	48	express.																		
4	44	soir, omnibus-mixte.																		
7	4																			
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godét.

Hôtel-de-Ville de Saumur,